

Aide-Maternelle Vaud Sàrl

Impasse des Griottes 12 1462 Yvonand

079 753 51 42

Conditions générales (CG)

Présentation

Aide-Maternelle Vaud Sàrl (ci-après AIMA) est une structure privée de soutien parental. Il concerne tant l'aide à la famille, le soutien moral et psychologique, l'aide au ménage, le remplacement parental exceptionnel en cas de maladie, accident ou maternité ou l'aide dans les documents administratifs. Son siège social est à : Impasse des Griottes 12, 1462 Yvonand (VD)

Conditions

L'aide apportée par les AIMA peut se faire, tant en soutien ponctuel, soit en contrat de durée déterminée. En règle générale, l'entreprise s'organise afin de vous proposer la même intervenante.

Un devis est proposé avec les CG, sa durée de validité avant signature est de 15 jours. Passé ce délai, il sera annulé et aucune prestation ne sera effectuée. Le premier entretien est gratuit et dure environ 1h.

Horaires et tarifs

En règle générale, les AIMA travaillent du lundi au vendredi, durant les heures ouvrables (7h - 19h) mais restent joignables de 7h à 19h. Néanmoins, et selon certaines conditions, les horaires peuvent être adaptés.

Aide à domicile qui peut comprendre :

- Tâches quotidiennes à domicile 50.- CHF/h
- Accompagnement lors d'un rendez-vous (déplacement, accompagnement,...)

Remplacement parental exceptionnel à votre domicile :

Garde lors d'un rendez-vous médical (ex : RV parent et enfant gardé à votre domicile)

- 1 enfant : 35.- CHF/h

- autres enfants : 5.- CHF/h/enfant en sus

Frais administratifs et planification (1x/mois): 25.- CHF

Courrier rédigé pour un prestataire externe (assurance, médecin, assistant social) :

- 50.- CHF/prestataire

Les interventions "d'urgence", non planifiées, sont majorées de 25% (+12,50 CHF) par heure de travail.



Aide-Maternelle Vaud Sàrl

Impasse des Griottes 12 1462 Yvonand

079 753 51 42

Pour les interventions en dehors des horaires ouvrables, une majoration de 50% (+25 CHF) est perçue par heure de travail.

Les interventions lors des week-ends et jours fériés sont majorés à 100% (+50 CHF) par heure de travail.

Le temps de trajet aller est facturé d'Yvonand jusqu'au domicile du client, il est considéré comme étant du temps de travail. Les employés sont considérés comme disponibles au client durant ce trajet.

Les tarifs indiqués sont horaires et en francs suisses (CHF) TTC et applicables dès le 1er avril 2023. AIMA se réserve le droit de réviser ses tarifs sans préavis. Auquel cas, les mandats en cours ne seront pas impactés.

Annulation

Plus de 48h avant, aucun frais ne sera perçu.

En cas d'annulation dans les 48h avant, la somme forfaitaire de 50.- CHF vous sera facturée en guise de dédommagement.

Tout rendez-vous manqué ou annulé moins de 24 heures à l'avance (selon les horaires du planning pré-établi), sera facturé dans son intégralité.

Résiliation

En cas d'annulation ou de résiliation anticipée du mandat un forfait de 50.- CHF/jour planifié vous sera facturé jusqu'à l'échéance de celui-ci.

Elle sera prise en considération uniquement par écrit auprès de l'administration.

Modification du mandat

Toute modification de mandat (jours d'intervention ou horaire) doit être annoncée **par écrit à l'administration au minimum 7 jours avant.**

Retard de paiement et non-paiement

En cas de non-paiement aux échéances prévues (10 jours), un premier rappel facturé à 10 CHF et sera envoyé par courrier avec un délai de paiement dans les 5 jours. En cas de non-paiement dans le délai imparti, un rappel par courrier majoré de CHF 20.- de frais sera envoyé. Si la facture devait rester impayée au délai fixé par le rappel, une sommation avant poursuite majorée de CHF 40.- sera envoyée, des intérêts moratoires (5%/an) peuvent être réclamés. Dès l'envoi de la sommation, AIMA se réserve le droit de résilier le contrat avec effet immédiat, de ne plus intervenir et de facturer au même titre qu'une résiliation volontaire.



Aide-Maternelle Vaud Sàrl Impasse des Griottes 12 1462 Yvonand

079 753 51 42

Toutefois, nous restons ouvert à tout arrangement de paiement si celui-ci est demandé, au plus tard, à la réception de la première facture.

Fermetures annuelles

AIMA s'organise pour fermer le moins longtemps possible. Néanmoins, durant les fêtes de fin d'année, les interventions peuvent être suspendues. Lors des vacances scolaires et des fériés officiels vaudois, des modifications de planning ou d'intervenante sont possibles.

Imprévus

Si les Aides-Maternelles sont dans l'impossibilité de suivre le planning pré-établi pour des raisons imprévues ou médicales, l'information vous sera transmise, dans les meilleurs délais et l'absence de celle-ci ne vous sera pas facturée.

Aspects pratiques

L'aide-maternelle utilisera le matériel mis à disposition par la cliente pour mener à bien son intervention.

La cliente peut utiliser le numéro de téléphone de l'intervenante pour des raisons professionnelles, sur la durée du contrat ET durant les heures d'ouverture téléphoniques (7h-19h). En dehors de ces heures, les téléphones, SMS et autres raisons administratives ne seront pas traités.

Droits à l'image

AIMA se réserve le droit de publier les témoignages ou exemples de situations d'intervention sur les réseaux sociaux. L'anonymat est évidemment respecté et les éventuelles images/photos de nos publications respectent le droit à l'image et l'anonymat de nos clients. Les Aide-Maternelles sont soumises au secret de fonction, médical et professionnel.

Clause salvatrice

Dans l'éventualité où certaines dispositions isolées du présent règlement s'avèreraient être partiellement ou intégralement inapplicables ou le deviendraient ceci ne restreindrait cependant en rien la validité des dispositions restantes ou de parties desdites dispositions.

For juridique

Le for juridique est à Yverdon-les-Bains, dans le canton de Vaud.

Yvonand, le 1er avril 2023